

Dernière mise à jour des informations: Février 2023

**Configuration du produit: B643+L160**

B643: avec groupe d'alimentation électronique

**Référence produit**B643: avec groupe d'alimentation électronique **Attention ! Code abandonné****Description technique**

Appareil d'éclairage pour extérieur à lumière directe, à installer au sol, prévu pour l'utilisation de source lumineuses aux halogénures métalliques avec optique symétrique. Le produit se constitue d'un logement pour lampe et d'un corps. Le corps, de forme parallélépipédique, est construit en extrusion d'aluminium soumis à un traitement de chromatisation et d'application de peinture. Trois tiges en acier inox logées à l'intérieur du corps se fixent à l'embase, pour donner une grande résistance au produit contre les chocs mécaniques. L'ancrage du produit au sol se fait grâce à l'embase de fixation construite en alliage d'aluminium moulé sous pression à basse teneur en cuivre, résistant à la corrosion. L'écran diffuseur en polycarbonate est serré au boîtier contenant l'appareillage à l'aide d'un anneau de fixation intérieur en aluminium moulé sous pression. Le carter cache-lampe en tôle d'aluminium est équipé de logements pour les accessoires. L'anneau d'accrochage du couvercle est construit en aluminium moulé sous pression soumis à un traitement de chromatisation et d'application de peinture. L'appareil est fermé dans sa partie supérieure par un couvercle extérieur en aluminium moulé sous pression muni d'un système de fermeture à baïonnette avec vis sans tête de fixation ; le dévissage se fait par clé Allen (sur demande par une clé spéciale). Le réflecteur en aluminium extra-pur est fixé à l'embout de fermeture intérieur à l'aide de vis imperdables. Le boîtier abritant l'appareillage est en aluminium moulé sous pression. Toutes les parties accessibles atteignent une température ne dépassant pas 75° C. Toutes les vis extérieures utilisées sont en acier inox A2.

**Installation**

L'application peut être faite directement à l'aide de chevilles type Fischer (pose sur dallage), ou à l'aide d'une embase de fixation et d'une contre-plaque avec agrafes recouvertes de Dacromet, assurant une résistance supplémentaire contre la corrosion (à commander à part).

**Coloris**

Gris (15)

**Montage**

ancré au sol

**Câblage**

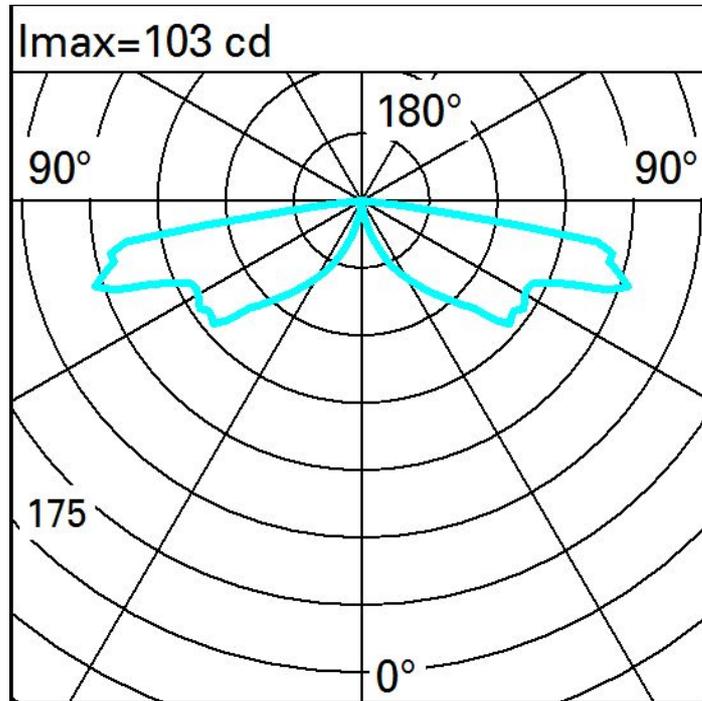
La platine amovible logée à l'intérieur de l'appareil est fixée au boîtier au moyen de vis imperdables avec un dispositif de décrochage rapide des connexions électriques. Bloc d'alimentation électronique. Sur demande, le boîtier de l'appareillage est fourni avec double PG pour permettre le câblage passant. Avec câble sortant H05RN-F 2x1 mm<sup>2</sup> L=1800mm.

Conforme à la norme EN60598-1 et à la réglementation en vigueur (ou à la réglementation relative)

**Données techniques**

Im du système:	344	Température de couleur [K]:	3000
W du système:	24	Pertes de l'alimentation [W]:	4
Im source:	1650	Voltage [V]:	230
W source:	20	Code Lampe:	L160
Efficacité lumineuse (lm/W, valeurs du système):	14.3	Culot:	PGJ5
Im en mode secours:	-	Nombre de lampes par groupe optique:	1
Flux total émis à un angle de 90° ou plus [Lm]:	0	Code ZVEI:	HIT-CE
Light Output Ratio (L.O.R.) [%]:	21	Nombre de groupes optiques:	1
IRC (minimum):	86	Plage de température ambiante opérative:	De -20°C à +35°C.

Polaire



Isolux

